

Compte rendu
Rencontre-débat
« La parole aux élus »

accueillie par la ville Le Pouliguen – le 22 mars 2024
dans le cadre du débat public
« La mer en débat »
20 novembre 2023 – 26 avril 2024

publié le 16 avril 2024

Rencontre-débat « La parole aux élus » - 22 mars 2024

Organisée par la Commission particulière NAMO, cette demi-journée ouverte au public était accueillie dans la ville du Pouliguen, à l'initiative de son maire, Norbert Samama, Vice-président stratégie foncière et littorale de la communauté d'agglomération de la Presqu'île guérandaise, Vice-Président de Cap Atlantique à la transition écologique, et Vice-président de l'ANEL.

Cette rencontre-débat a permis de réunir plus d'une centaine d'élus, parlementaires, associations, scientifiques et citoyens, couvrant ainsi le spectre le plus large de toutes les personnes directement ou indirectement concernées par les questions soulevées au cours de l'étude complémentaire. Les réponses qui y étaient apportées ont été présentées pour être mises en discussions avec les représentants de l'État. Ont été parallèlement invités à cette journée des représentants du parc éolien en mer du banc de Guérande, permettant ainsi de confronter à travers un dialogue constructif le volet industriel – opérateur, à la réflexion globale.

Les interviews réalisées dans le cadre de l'étude complémentaire ont permis une mise en perspective et une base de travail collaborative pour la première rencontre-débat entre élus et État, dans le cadre du débat public.

Programme de la rencontre-débat :

Accueil : Norbert Samama, Maire de la Ville Le Pouliguen, vice-président de Cap Atlantique, vice-président stratégie foncière et littorale de la communauté d'agglomération de la Presqu'île guérandaise

Rappel des objectifs de la rencontre-débat "La parole aux élus" et des interviews, par Paula Schmidt de la Torre, représentant Florian Augagneur, président de « La mer en débat », vice-président de la CNDP.

RETEX Saint-Nazaire : présentation méthodologie des interviews et du verbatim - Brigitte Bornemann (B-Bornemann Conseil) et Charlotte Michel (LittOcéan - projet TERMER).

Point de vue d'un expert : synthèse du verbatim d'Hervé Moulinier, ancien président fondateur du Pôle Mer Bretagne Atlantique et à ce titre ancien président fondateur de France Energies Marines

Synthèse des verbatim des élus interviewés (avant le 22 mars) dans le cadre de l'étude complémentaire :

Jean-Pierre Blanc (Maire de Prinquiau), Emmanuelle Dacheux Rodolphe Béron (respectivement Maire et 3^e adjoint de Piriac-sur-Mer), Philippe Le Fur (Maire de l'Île de Houat et vice-président de l'association des Îles du Ponant) et Claudine Le Berre (2^e adjointe, Île de Houat), Norbert Samama (Maire du Pouliguen), David Samzun (Maire de Saint-Nazaire et président de Saint-Nazaire agglomération (CARENE).

Synthèse des verbatims des acteurs de la société civile :

- Jean-Claude Ménard (Président de l'association Estuaires Loire Vilaine)
- Nathalie Beauzemont (Présidente de l'association Les Gardiens du Large).

Présentation des cartes proposées par le CRPMEM, le COREPEM :

- En vidéo : Brice Trouillet, Directeur de l'UMR 6554 CNRS LETG Institut de Géographie et d'Aménagement (IGARUN), Nantes Universités : explication de la construction de la cartographie Nord Atlantique – Manche Ouest à partir du projet VALPENA ;
- En Zoom : Ion Tillier, chargé de la coordination scientifique et technique de l'observatoire VALPENA et du suivi des projets d'Énergies Marines Renouvelables au COREPEM : présentation des zones d'importance de la pêche et position du COREPEM par rapport aux futurs parcs éoliens en mer.

Interventions des maîtres d'ouvrage :

- Étienne Perrot, Chef de bureau énergies renouvelables marines et hydrauliques - DGEC
- Hélène Morin, Cheffe de projet éolien en mer – DREAL Pays de la Loire
- Lucie Trulla, Directrice de projets éoliens en mer – DREAL Bretagne

Étaient également présents : Marie Dézard, Chargée d'études pour la planification de l'éolien en mer – DREAL Pays de La Loire ; Françoise Delaby, – DREAL Pays de La Loire ; Marion Richard, Responsable de la mission énergie et changement climatique – DREAL Pays de La Loire ; Éloïse Petit, administratrice en chef des affaires maritimes – Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM44-DML) ; Damien Porcher-Labreuil, Chef du pôle – Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM44-DML).

Intervention d'EDF Renouvelables :

- Charlotte Sugliani, Cheffe de projet – Parc éolien en mer du banc de Guérande – EDF Renouvelables

Réactions des élus et débat avec les participants présents dans la salle.

Lancement de la session avec les questions

En vidéo : Interventions de Philippe Le Fur (Maire) et Claudine Le Berre (adjointe) : présentation de l'Île de Houat (faisant partie des îles du Ponant) et du raccordement électrique d'Enedis (cf page 75).

Intervention des élus et de la salle :

- Norbert Samama, Maire de la ville du Pouliguen,
- Emmanuelle Dacheux, Maire de Piriac-sur-Mer, et Rodolphe Beron, 3^e adjoint,
- Jean-Pierre Blanc, Maire de Prinquiau,
- Christophe Daguize, Conseiller délégué au développement économique, mairie de Pornichet,
- Jimmy Pahun, Député du Morbihan,
- Jean-Claude Ménard, Président de l'association Estuaires Loire-Vilaine,
- Catherine Bersani, Présidente de l'association LittOcéan,
- Alain Doré, Association Prosimar,
- Gérard Le Boninsec...

Conclusion par Norbert Samama.

Les présentations du 22 mars (documents et vidéos) sont dans le fichier en annexe.

« La parole aux élus » intérêt et controverse autour de la planification de l'éolien en mer et de l'accès à l'information

16/04/2024 – energiesdelamer.eu.



Il faut poursuivre le débat ! demande Norbert Samama*, maire du Pouliguen, qui accueillait la première rencontre-débat organisée dans le cadre du débat public sur le retour d'expérience des élus des communes situées autour du parc éolien en mer du Banc de Guérande.

Entre intérêt et controverse

Une centaine de personnes ont participé à la rencontre « [La parole aux élus](#) ». Cette rencontre-débat s'est déroulée après la présentation du 6 mars dernier de la carte des zones propices qui n'avait pas manqué de provoquer des remarques acerbes de la part des élus de Vendée. Ceux-ci par les voix de [Yannick Moreau](#), [Alain Leboeuf](#), [Franck Louvrier](#)... regrettaient vivement de découvrir cette carte à quelques semaines de la fin du débat public « La mer en débat » et être prévenus seulement la veille de sa présentation.

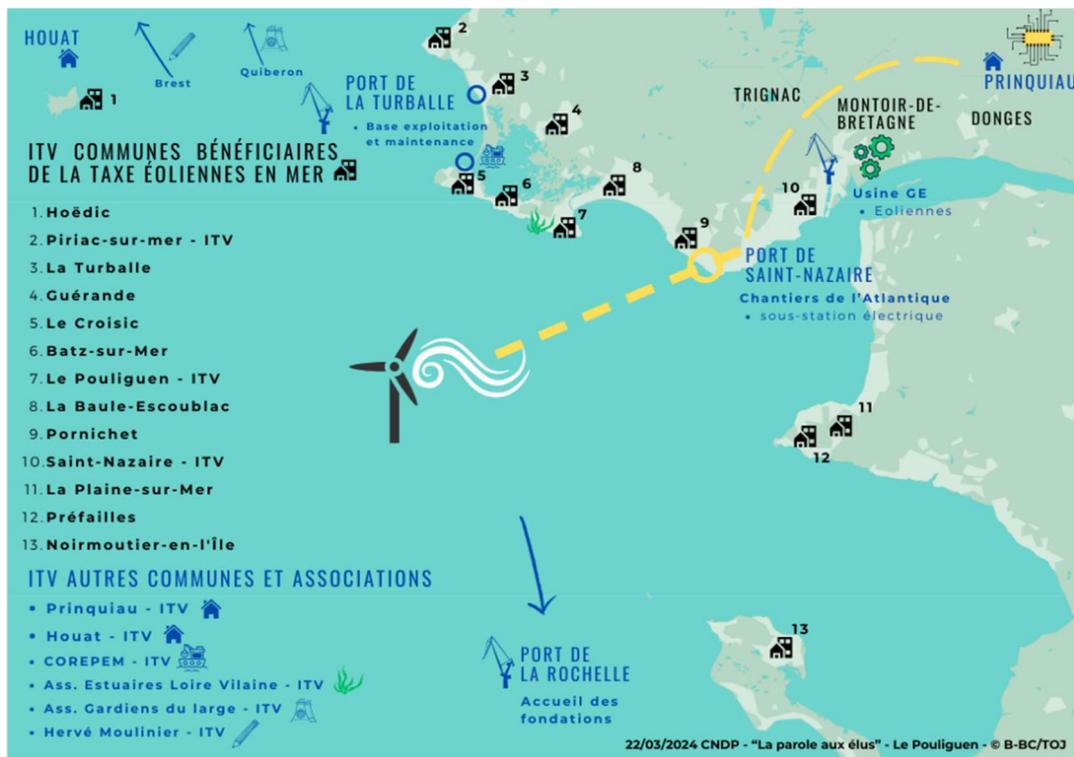
Les élus formulent leurs recommandations sur la planification de l'éolien en mer : « La parole aux élus »

« Il convient d'appréhender totalement différemment la manière de créer les liens et les relations avec les territoires côtiers en tant que territoires maritimes et littoraux ».

Les élus souhaitent par l'intermédiaire des communes et les intercommunalités (Cap Atlantique, Saint-Nazaire agglo, Pornic agglo...) offrir une vision transversale (bassin versant-trait de côte-milieu marin), de la terre vers la mer. Le volet maritime des SCOT pour entretenir un dialogue de qualité en informant et en prenant en compte les avis/recommandations qui en sont issues, doit être pris mieux compris et mieux utilisé.

Si la dimension identitaire des 'paysages' marins et sous-marins tout en implantant un parc éolien ; doivent faire partie de la réflexion afin d'éviter l'effet de barrière à l'horizon proche, le passage en force n'est plus admissible.

Pour l'éviter, le maintien d'un dialogue de qualité en informant et en prenant en compte les avis et les recommandations qui en sont issues permettra l'existence et le développement des autres activités, dont la pêche.



La carte réalisée par B-BC/Thomas Olivier-Javoise au 22 mars représente les communes bénéficiaires de la taxe éoliennes en mer. Y est ajoutée la liste des interviews des élus et des acteurs réalisées dans le cadre de l'étude complémentaire commandée par la CNDP La mer en débat. Des extraits de leurs verbatim ont permis de poser les bases de la discussion.



DREAL, DDTM, EDF Renouvelables.... étaient présents

Étienne Perrot, chef de projet à la Direction Générale Energie et Climat (DGEC) et Hélène Morin Cheffe de projet éolien en mer à la DREAL Pays de la Loire ont rappelé que les cartes présentées le 6 mars dernier étaient susceptibles d'évoluer avec des zones qui seront notamment analysées sous l'angle de leur 'sensibilité environnementale. Hélène Morin a expliqué la carte des zones propices à l'éolien en mer, rappelant qu'elle était destinée à alimenter la concertation en cours et qu'à aucun moment elle « présume des décisions qui seront prises à l'issue du débat public » par les maîtres d'œuvre.

Il ressort de ces échanges la question des modes de transmission de la connaissance et des moyens locaux de mise en œuvre, à l'exemple du projet de Maison de la mer au Pouliguen. Lucie Trulla, directrice de projets d'énergies marines à la DREAL Bretagne, et Eloïse Petit, administratrice en chef des affaires maritimes DDTM Loire-Atlantique, ont rappelé que beaucoup d'informations sont disponibles, mais ne sont pas connues du public. « Nous avons aussi un travail à faire sur ce point-là ». (1 – cf page 8)

« Si l'État persiste à dire que tous les éléments sont disponibles en ligne, et que l'on nous renvoie à des annuaires de documents, à des choses certainement très exactes, très approfondies et très scientifiques pour essayer de comprendre des décisions, la seule chose qui paraît relativement évidente, c'est le manque absolu du temps d'appropriation par un misérable citoyen, en tout cas moi », a rappelé Catherine Bersani, présidente de l'association LittOcéan et administrateur de l'Association Nationale des élus du Littoral qui tenait à s'exprimer comme citoyenne habitant Noirmoutier.

La plupart des participants au débat estiment en effet, manquer de connaissances ou l'accès à ces connaissances

« On travaille avec une entreprise qui est spécialisée dans la vulgarisation scientifique pour apporter une version un petit peu simplifiée. »



Charlotte Sugliani, cheffe de projet pour le parc éolien en mer du Banc de Guérande a détaillé les mesures permanentes qui sont faites dans le parc éolien en mer (état environnemental initial, impacts des travaux de pose des câbles, des fondations des éoliennes, de la sous-station, suivi des évolutions de la biodiversité...). Elle a rappelé également les très nombreux travaux scientifiques recueillis par France Energies Marines dont EDF Renouvelables est membre. Pour répondre au regret des participants, l'un des verbatims d'Hervé Moulinier, ancien président du Pôle Mer Bretagne Atlantique, fondateur à ce titre de France Energies Marines, montrait le nombre impressionnant d'études publiées. Mais, comme martelé par

les participants l'accès n'est pas aisé dans le foisonnement des documents qui nécessitent aussi une maîtrise des outils d'archivage et des cartographies.

Les verbatim de l'étude complémentaire sur le retour d'expérience autour du parc éolien en mer du Banc de Guérande.

Parmi les élus et les acteurs interviewés dans le cadre de cette étude commandée à B-BC par la CNDP, étaient présents, Jean-Pierre Blanc, Maire de Prinquiau, Emmanuelle Dacheux, Maire de Piriac-sur-Mer et Rodolphe Beron, adjoint au Maire chargé de l'énergie, Jean-Claude Ménard, Président de l'association Estuaire Loire Vilaine, Ion Tillier, (en vidéo) chargé de la coordination scientifique et technique de l'observatoire VALPENNA et du suivi des projets d'Énergies Marines Renouvelables au COREPEM.

Philippe Le Fur maire de l'Île de Houat et Claudine Le Berre 2ème adjointe, avaient été enregistrés en vidéo. Philippe Le Fur, en tant que Vice-président de l'association des îles du Ponant, estime que les îles devraient être prises en compte dans le calcul de la taxe.



Jimmy Pahun, député du Morbihan, membre de la commission des affaires étrangères. © Laurence Magré, Mairie du Pouliguen

Jimmy Pahun, député du Morbihan, dont la circonscription est concernée par les résultats du premier appel d'offre éolien flottant au large de Groix Belle-Île (A05 Sud Atlantique) s'est étonné des conditions de répartition de la taxe éoliennes en mer. « *Belle-Île-en-Mer, la plus grande île de Bretagne (83 km²), est composée de quatre communes (Le Palais, Bangor, Sauzon et Locmaria) qui forment un canton du département du Morbihan.* » Seules deux communes, celles de Bangor et de Sauzon, parce que ça avait été tellement mal fichu que toutes les autres sont hors de portée de bonification de la taxe. Comme l'avait mentionné Philippe Le Fur, seules deux communes d'Hoedic percevront la taxe.

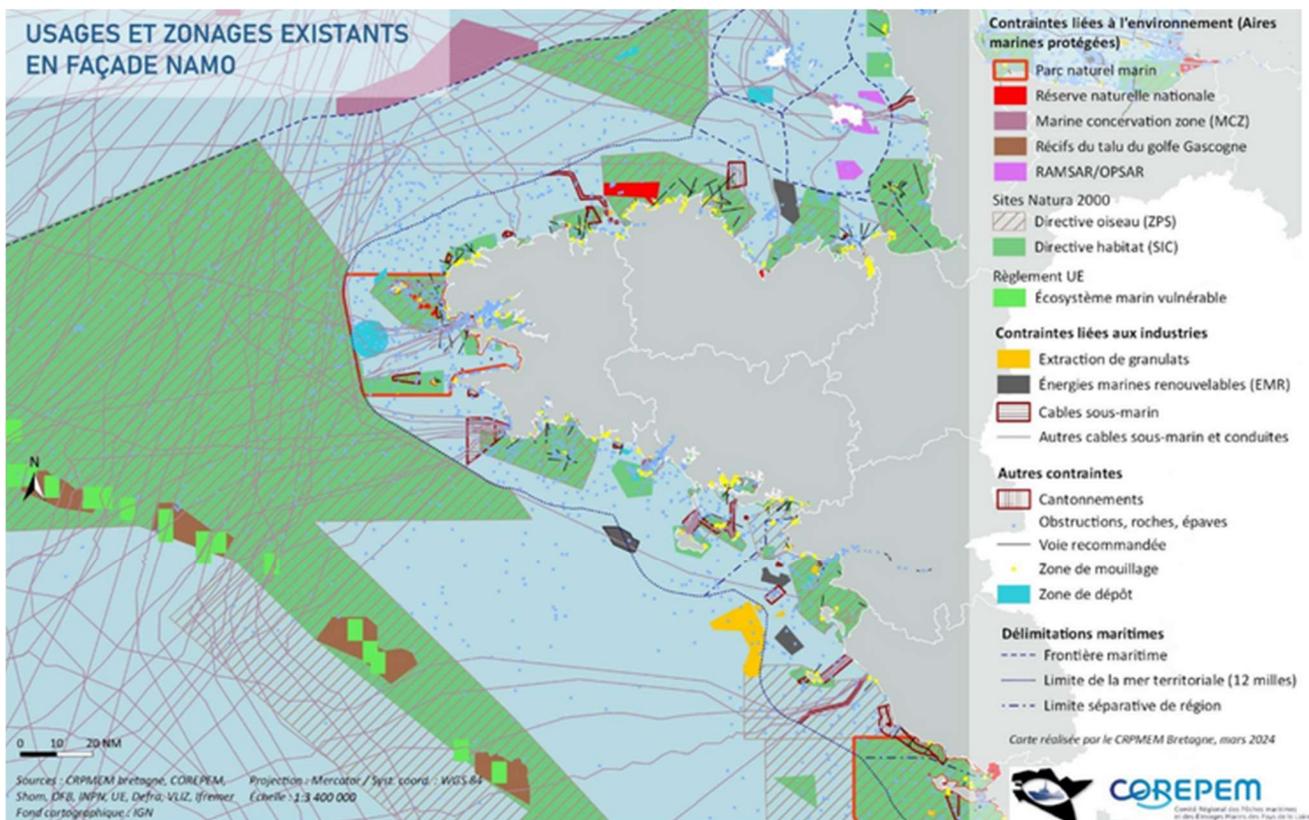
Christophe Daguize, adjoint au tourisme et au développement économique à la mairie de Pornichet a tenu à souligner qu'il ne pouvait « que confirmer que les élus ne sont pas sollicités en temps et en heure pour l'information et la contribution au débat.» Jean-Claude Ménard, président de l'association Estuaire Loire-Vilaine, estime que « si on veut produire de l'énergie, il ne faut pas que ce soit au détriment des services rendus par des écosystèmes marins ». Il a annoncé qu'une réunion se tiendrait le 22 avril aux Floralies de La Baule pour poursuivre le débat.



Christophe Daguize, adjoint au tourisme et au développement économique à Pornichet. © Laurence Magré, Mairie du Pouliguen

La pêche, acteur des zones des énergies renouvelables

La veille de la rencontre, les deux comités des pêches breton et ligériens avaient déposé [leur cahier d'acteur](#). Brice Trouillet explique en vidéo le travail cartographique mené par le CRPMEM et le COREPEM avec la Chaire Maritime de Nantes Université....



Brice Trouillet en vidéo 1 :
A quoi correspond la cartographie du cahier d'acteur déposé par le CRPEM et le COREPEM ?



Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=7MFhz6nOfWE>

Brice Trouillet en vidéo 2 :
La cartographie est-elle la suite du projet de recherche du GIS Valpena ?



Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=uPOHORHFR-4>

Lors de son intervention (en vidéo) Ion Tillier a détaillé les propositions des deux comités des pêches breton et ligérien.



Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=dUUpiTmoheE>

Paula Schmidt de La Torre, de la [Commission Particulière de Débat Public de la façade NAMO](#), qui représentait Floran Augagneur le président du Débat public bloqué dans le train, a souligné que ces constats sur l'information et la connaissance sont une constante des débats publics sur l'éolien en mer ou sur les connaissances autour de la biodiversité. « La rencontre débat « La parole aux élus » est un élément important du débat public ainsi que l'étude complémentaire qui, pour la première fois, proposera un retour d'expérience sur l'implantation en France d'un parc éolien en mer en fonctionnement.

Norbert Samama, maire du Pouliguen (co-signataire de la Déclaration de la Baule en 2023) a proposé comme conclusion de la rencontre-débat « La parole aux élus ».

Il y a trois axes la nécessité de débattre, et donc de poursuivre le débat fondamentalement parce que l'on sent bien qu'aujourd'hui il y a encore une forte nécessité d'expression d'acculturation et de compréhension, la nécessité d'informer mieux, d'informer de manière plus visible, plus accessible, plus simple. Et puis la nécessité de connaître, c'est-à-dire d'accroître les connaissances. Accroître les connaissances scientifiques, environnemental, culturel. Cela signifie avoir des conclusions sur les expérimentations, être en capacité de savoir s'il y a d'autres modèles qui

peuvent tenir compte par exemple des paysages, par exemple de la sensibilité de la population locale, et se dire que à travers cette expérimentation, doit-on se diriger vers l'éolien flottant ?

Mais la conclusion que j'aurais, et ce sont deux petites conclusions, deux axes malgré tout très fort, que je demanderai à la commission nationale de débat public de bien vouloir défendre, et bien la première c'est de tout simplement associer beaucoup plus les territoires dans un élan de concertation fort autour de cette cartographie des parc éoliens, et la deuxième chose et nous l'avons bien senti aujourd'hui, il faut repousser la date du 26 avril la date de clôture du débat public, parce qu'aujourd'hui il y a une vraie nécessité d'aller beaucoup plus loin encore dans le débat suite à la publication de la cartographie des parcs éoliens.



Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=uqimlKzae1I>

- (1) Étaient également présents : Marie Dézard, Chargée d'études pour la planification de l'éolien en mer – DREAL Pays de La Loire ; Françoise Delaby, – DREAL Pays de La Loire ; Marion Richard, Responsable de la mission énergie et changement climatique – DREAL Pays de La Loire ; Éloïse Petit, administratrice en chef des affaires maritimes – Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM44-DML) ; Damien Porcher-Labreuil, Chef du pôle – Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM44-DML).

Lien : <https://www.energiesdelamer.eu/2024/04/16/la-parole-aux-elus-revendications-planification/>

L'ensemble des articles et des reportages, publiés par [energiesdelamer.eu](https://www.energiesdelamer.eu) et MerVeille Énergie, est archivé dans le Business Directory « La mer en débat », tout comme les manifestations et les webinaires organisés par les quatre façades : <https://www.energiesdelamer.eu/2023/05/14/debats-publics-documents-strategiques-de-facade-dsf/>

Organisation : Débat public « La mer en débat » / « La parole aux élus » :

Floran Augagneur, Président de « La mer en débat », Karine Besses, Natacha Péraud, Paula Schmidt de La Torre, Isabelle Tallec ; avec la participation de B-Bornemann Conseil et LittOcéan.

La rencontre-débat a été enregistrée par le prestataire de la CNDP, Groupement Nova.

Remerciements :

Mairie du Pouliguen : Vanessa Plumas, Laurence Magré